

*Faire de l'éducation*  
**une priorité  
nationale**

REGROUPEMENT  
UNIVERSITÉ

**BILAN DU MANDAT 2009 - 2012**

*30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012*

**ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>NÉGOCIATION REGROUPEE</b>	<b>7</b>
	■ Plateforme commune et protocole de solidarité	7
	■ Formations	7
	■ Négociations	8
	■ Campagne de visibilité	11
<b>3</b>	<b>TRAVAUX ET RÉFLEXIONS</b>	<b>12</b>
	■ Conjoncture politique	12
	■ Profession enseignante	13
	■ Conditions de travail	15
<b>4</b>	<b>MILITANTISME ET DÉVELOPPEMENT DES SOLIDARITÉS</b>	<b>16</b>
	■ Militantisme	16
	■ Développement des solidarités	16
<b>5</b>	<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b>	<b>17</b>



## 1 INTRODUCTION

Les principaux objectifs du Regroupement université sont de favoriser les échanges entre les syndicats et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la solution de problèmes communs. Celui-ci doit également développer et défendre les positions des chargées et chargés de cours au sein de la Fédération et contribuer au discours politique concernant ces derniers, les universités et la précarisation du travail. En particulier, le Regroupement coordonne l'application des conventions collectives et assure la concertation dans le cadre de la négociation regroupée. Au cours du dernier mandat, Marie Blais a assuré la responsabilité politique du Regroupement alors que Claire Tremblay agissait à titre de déléguée à la coordination.

Au début du mandat, en juin 2009, dix syndicats composaient le Regroupement université : le Syndicat des chargé-es de cours de l'éducation aux adultes de l'Université Concordia (CUCEPTFU), les Syndicats de chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) et de l'Université de Montréal (SCCCUM), ceux de l'Université du Québec à Chicoutimi (SCCCUQAC), à Montréal (SCCUQ), à Rimouski (SCCCUQAR), en Abitibi-Témiscamingue (SCCCUQAT), en Outaouais (SCCC-UQO) ainsi que le Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université (STTTU) et l'Association des maîtres d'enseignement de l'École de technologie supérieure (AMEÉTS).

Le Syndicat des maîtres de français langue seconde de l'Université Laval (SMFLSUL) venait tout juste de se dissoudre, forcé par la diminution drastique du nombre d'étudiants, donc de cours disponibles, qui a fait suite au retrait par le gouvernement d'une mesure d'exemption des frais différenciés pour les étudiants non résidents s'inscrivant à des cours de langue française, de littérature française et d'études québécoises. Les quelques membres encore en lien d'emploi ont joint les rangs du Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCCUL) en février 2009.

Un changement important s'est produit au cours de ce mandat. En effet, le Regroupement a accueilli à l'automne 2011 les membres chargés de cours nouvellement accrédités de l'Association des étudiantes et étudiants diplômé-e-s employé-e-s de McGill (AGSEM). Cette accréditation, obtenue à la suite d'une longue et difficile campagne de syndicalisation, renforcera sans contredit la négociation regroupée, notamment pour les syndicats de la région montréalaise.

*30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012*

**ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER**

Dans un tout autre registre, le Regroupement a vécu des situations douloureuses au cours des dernières années. Il s'agit du décès de deux chargées de cours très impliquées à la FNEEQ et dans leur syndicat, le SCCUQ, depuis plusieurs années. Christiane Malet et Lorraine Interlino demeureront dans nos mémoires comme des modèles de femmes engagées et inspirantes.

Le bilan du mandat de 2006-2009 prévoyait que la négociation regroupée constituerait encore un axe de travail important pour le prochain mandat. Ce fut effectivement un élément central des travaux du Regroupement au cours des trois dernières années. Les travaux des vice-présidences à la convention collective pour l'établissement d'une plateforme commune, l'organisation de journées de formation et de réflexion sur les divers aspects de la négociation, le suivi des négociations et une campagne de visibilité hors du commun ont en effet ponctué les trois dernières années.

Tout ce travail s'est effectué dans une conjoncture politique qui a exigé des réflexions et des prises de position sur différents enjeux majeurs, comme la gouvernance, la présence du secteur privé dans les universités, le financement des universités et, tout récemment, la volonté ministérielle de doter les universités québécoises d'un processus d'assurance qualité.

En outre, le Regroupement s'est penché sur des dossiers relevant plus spécifiquement de la profession enseignante et des conventions collectives. On pense notamment à la formation à distance, à l'évaluation des enseignements, à la propriété intellectuelle et à la supervision de stages. Certains dossiers très spécifiques concernant la bonification des protections sociales ont également fait l'objet d'une attention particulière.

Les syndicats du Regroupement université ont également participé activement aux discussions de la CSN sur la plateforme en éducation ainsi qu'à la tournée précongrès de la FNEEQ.

Dans un cadre plus large, le Regroupement université, à l'instar de la FNEEQ, a appuyé sans réserve les étudiants dans leur lutte contre l'augmentation des droits de scolarité et a collaboré à alimenter la réflexion de la Table des partenaires universitaires sur différents thèmes. Les syndicats ont également été très présents aux rencontres de la *Coalition of Contingent Academic Labor* (COCAL) (à San Diego en 2008 et à Québec en 2010) et ont commencé à échanger sur les thèmes de la prochaine rencontre, qui aura lieu à Mexico en août 2012.

## **2 NÉGOCIATION REGROUPEE**

### **■ ■ Plateforme commune et protocole de solidarité**

En juin 2009, trois syndicats du Regroupement université étaient en négociation : le CUCEPTFU, le SCCCUQAT et le SCCCUM. La fin d'un cycle de négociation croisait le début d'un autre. Les travaux des vice-présidences à la convention collective étaient en cours. En plus de dégager les éléments de la plateforme commune, ces échanges ont permis d'approfondir la réflexion sur les problèmes communs et d'explorer des pistes de solution. Une fois complétée, la plateforme commune de négociation a été adoptée en deux temps. L'ensemble des revendications, à l'exception de la rémunération, a été adopté à la réunion du Regroupement des 8 et 9 avril 2010. Les thèmes de la retraite et de la préretraite, de la taille des groupes, de la stabilisation de l'emploi et des protections sociales, notamment en cas d'invalidité de longue durée, ont été retenus. C'est à la rencontre suivante, qui se tenait à Rimouski les 13 et 14 mai, que l'objectif salarial a été fixé.

Afin d'appuyer les chargées et chargés de cours du SCCCUM alors en négociation, les Regroupement a choisi l'Université de Montréal pour tenir la réunion au cours de laquelle sera signée l'entente de solidarité, qui officialise les engagements implicites et qui marque le début d'un nouveau cycle de négociation. La signature du « protocole de solidarité » a lieu le 3 décembre 2010 en présence de chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal, du président de la FNEEQ, Jean Trudelle, et de membres du comité éducation du Conseil central du Montréal métropolitain de la CSN.

### **■ ■ Formations**

Afin de répondre aux exigences des différents calendriers de négociation et de l'expérience des équipes syndicales, il a été convenu de modifier l'approche en termes de formation. Contrairement à la pratique des cycles précédents de négociation, la formation a été transformée en journées de réflexions qui se sont faites en deux temps : d'abord des rencontres locales et ensuite une journée provinciale. Les rencontres locales réunissaient les officiers syndicaux et les équipes de négociation, de mobilisation et d'information, incluant les conseillers syndicaux à la négociation et à la mobilisation. Selon les besoins spécifiques des équipes, cette journée a pris la forme d'une formation plus traditionnelle, d'une journée de réflexion ou d'une rencontre d'une demi-journée permettant d'échanger sur les divers aspects

*30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012*

**ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER**

de la négociation. Dans tous les cas, les objectifs étaient de se rappeler les étapes d'une négociation et de partager la même compréhension du rôle des comités de négociation, de mobilisation et d'information de façon à favoriser le travail en équipe et le déroulement harmonieux des travaux.

Ensuite, sur le plan nationale, les syndicats ont été réunis à Montréal le 18 février 2011 afin d'échanger sur les mêmes questions et, en plus, de partager leurs expériences. Animée par les conseillers syndicaux Frédéric Lavigne de la FNEEQ (volet négociation), Anne Leblanc du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (volet mobilisation) et Roger Deslauriers du Service des communications (volet information), cette rencontre a abordé sous forme de questions et d'échanges les principaux thèmes des formations traditionnelles : les étapes de la négociation, l'évaluation des forces en présence, l'enracinement des demandes, les alliances, la gestion de l'information, les rôles et responsabilités de chacun, les pièges à éviter, etc.

Cette journée a permis une prise de conscience sur l'importance de la démarche de mobilisation en lien avec la préparation de la négociation. Même si les échanges et le partage d'expériences se sont révélés très intéressants, il appert que cette journée n'a pas répondu aux attentes de certains participants, qui auraient préféré une formation plus traditionnelle. À cet égard, le Regroupement université a convenu qu'éventuellement, une telle rencontre devra comprendre un volet spécifique de formation classique.

Dans un autre ordre d'idées, les syndicats avaient été conviés la veille, soit le 17 février, à une session de formation portant sur la lecture des états financiers. Organisée et animée par la firme *mce conseils*, cette session a permis aux participants d'acquérir une compréhension de base des états financiers de leur établissement et d'en faire une lecture politique, dans le but de nourrir l'argumentaire en période de négociation. Elle a été très appréciée des syndicats.

## ■ ■ Négociations

À ce moment-là, soit en février 2011, le CUCEPTFU était déjà en négociation depuis le printemps 2008. Cette négociation, conduite sous un mode basé sur les intérêts, s'est terminée en décembre 2011. Ce rythme différent de même que la singularité de sa convention collective n'a pas empêché le syndicat d'apporter sa contribution aux travaux liés à la négociation regroupée. L'entente intervenue a permis notamment de consolider les protections sociales et d'obtenir les augmentations salariales des employés du gouvernement du Québec.



Débutée à l'automne 2008, la négociation du SCCCUQAT s'est conclue en octobre 2009. Après le rejet des offres patronales par l'assemblée générale en mars 2009, une conférence de presse a été organisée afin de signifier à la direction de l'UQAT que les demandes syndicales étaient fondées et que le syndicat avait de nombreux appuis. Des représentants des syndicats du Regroupement université se sont en effet rendus à Rouyn en avril, accompagnés de représentants de la Fédération et du Conseil central d'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec. L'activité de mobilisation, qui s'est terminée dans le bureau de la rectrice, a été très couverte par les médias locaux. Par la suite, ce sont les étudiants qui ont manifesté avec fracas leur appui aux chargées et chargés de cours. Un règlement satisfaisant est finalement intervenu au trimestre d'automne 2009. Les chargées et chargés de cours ont obtenu des gains notamment en ce qui trait à la répartition des tâches, au perfectionnement et à l'intégration dans les instances de l'université. Pour ce qui est du salaire, il a été bonifié de près de 14 % pour les trois années de la convention collective.

Pendant la même période, la négociation s'amorçait en juillet 2009 à l'Université de Montréal. Comme l'Université ne démontrait pas la volonté de parvenir à une entente, un premier vote de moyens de pression a été pris le 31 janvier 2010. L'université réclamait alors qu'un conciliateur soit nommé au dossier. Un vote de grève a par la suite été pris le 24 février. Vote qui a été reconduit à deux reprises, soit le 18 mars et le 6 avril. Devant une partie patronale particulièrement entêtée et méprisante, la mobilisation a été exceptionnelle et a permis de tenir *la minute de plus*. Le 25 février, les syndicats du Regroupement université se sont rendus sur les piquets de grève pour démontrer leur solidarité. Quelques présidents y ont pris la parole, de même que Jean Trudelle, Marie Blais et Véronique de Sève, du Conseil central du Montréal métropolitain. La grève a duré 7 semaines, et son règlement a nécessité l'intervention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. En plus de contrer plusieurs demandes de l'employeur, dont la possibilité de renvoi lors de désistement d'un cours, des gains ont été réalisés entre autres en matière de santé et sécurité au travail, d'accès à la prime de départ à la retraite et d'auxiliariat. D'une durée de quatre ans, la convention prévoit une augmentation salariale de 6,55 %, à laquelle s'ajoutent les paramètres salariaux du gouvernement du Québec, pour un total de 10,05 %. Très médiatisé, ce conflit aura permis de recruter de nouveaux militants et de resserrer les rangs au sein du syndicat. Le gain le plus significatif demeurera sans contredit la solidarité, les chargées et chargés de cours ayant démontré un appui indéfectible à leurs collègues accompagnateurs musicaux et coach vocaux, alors que l'université tentait de diviser les troupes.

Au printemps 2010, deux autres syndicats, le SCCCUQAR et le SCCC-UQO, amorcent les discussions pour le renouvellement de leur convention collective. Les pourparlers se déroulent rondement à Rimouski : une entente intervient en février 2011, après 10 rencontres de négociation. Le nouveau contrat de travail, d'une durée de quatre ans, prévoit une augmentation salariale d'un peu plus de 16 %, ce qui conduit le taux moyen d'une chargée de cours de trois crédits à 9380 \$ en avril 2014. L'objectif de la plateforme commune de négociation est pour ainsi dire atteint, puisque la convention collective suivante débutera en mai 2014. Il va sans dire que cette entente est très importante pour les syndicats en négociation et ceux qui suivront. Sur le plan normatif, les chargés de cours de Rimouski ont notamment fait des avancées en matière de congés de compassion, de congés parentaux et d'intégration pédagogique. De plus, des lettres d'entente prévoient des travaux sur l'assurance invalidité, le régime de retraite, la réforme de la procédure d'EQE et la possibilité d'un congé autofinancé.

Quant au SCCC-UQO, il devra attendre décembre 2011 pour obtenir gain de cause, non sans avoir commencé à exercer des moyens de pression légers, notamment une campagne de visibilité. C'est dans ce cadre qu'une réunion du Regroupement avait été prévue en Outaouais pour la rentrée d'hiver 2012. Comme toutes les dispositions étaient prises, les collègues de l'UQO ont tout de même accueilli le Regroupement au lendemain de la tenue de l'Assemblée générale d'adoption de l'entente, le 18 janvier. Cette entente, d'une durée de trois ans et demi, prévoit entre autres choses la possibilité d'un accès facilité au régime de retraite ainsi que des bonifications aux conditions d'enseignement et à la protection du travail. Sur le plan salarial, le SCCC-UQO a obtenu la parité avec les chargés de cours des autres universités régionales du réseau de l'Université du Québec. Le taux d'une charge de cours de trois crédits atteindra 9020 \$ en avril 2013.

À l'hiver 2011, le SCCUQ entamait aussi les discussions pour le renouvellement de sa convention collection, ayant signé une entente avec l'université pour devancer l'échéance prévue. Les discussions, qui se sont conclues en décembre, ont permis aux chargées et chargés de cours du SCCUQ d'obtenir des augmentations salariales variant entre 8,62 % et 13,57 %, selon l'échelon, pour une durée de trois ans. En outre, le contrat prévoit notamment une représentativité améliorée aux comités de programmes, la prolongation de l'assurance invalidité de 3 à 6 trimestres ainsi que des mesures favorisant le maintien du lien d'emploi pour les plus précaires.

Au moment d'écrire ces lignes, le SCCCUL négocie depuis janvier 2011. Après une réflexion et une analyse rigoureuses, le syndicat a accepté la demande patronale de réécrire entièrement la convention collective, un processus qui exige beaucoup de vigilance, donc de temps. Par contre, il s'avère que cette décision a permis d'améliorer le climat à la table de négociation et de favoriser les échanges. Trois autres syndicats préparent actuellement leur négociation, soit les tuteurs de la Télé-Université de même que les chargés de cours de l'Université McGill et ceux de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Le Regroupement université constitue le lieu de convergence, où l'on échange sur l'état des négociations, les stratégies syndicales et patronales ainsi que les pratiques locales. À cela s'ajoutent les nombreux échanges directs entre les syndicats ainsi qu'entre les syndicats et la coordination. Par ces différentes voies de communication, l'information importante, utile aux tables de négociation, peut être partagée entre les réunions du Regroupement. Le climat de confiance établi maintenant depuis plusieurs années contribue sans nul doute au maintien de cette solidarité, qui s'exprime également par la participation de tous aux discussions et aux décisions, peu importe le moment de leur négociation, ainsi qu'aux actions d'appui.

## ■ ■ Campagne de visibilité

Dans un contexte où trop souvent on entend que la qualité de l'éducation passe par *plus d'argent pour plus de professeurs réguliers*, le Regroupement université a décidé en 2010 d'appuyer le nouveau cycle de négociation par une campagne de valorisation des chargées et chargés de cours. Lancée le 22 novembre pour la Journée nationale des chargés de cours, cette campagne évolutive permet de mettre en lumière les expertises et les diverses expériences de ces professionnels de l'enseignement. Elle se décline en plusieurs formats : affichage, vidéos, site Web ([www.chargesdecours.com](http://www.chargesdecours.com)) et page Facebook (*Les chargés de cours dans nos universités québécoises*). Dans de brèves capsules vidéo, des porte-paroles y expriment chacun à leur façon la vision qu'ils ont de leur rôle auprès des étudiantes et des étudiants. De plus, des nouvelles concernant les activités professionnelles de chargés de cours sont régulièrement mises en lignes. On y trouve de l'information sur des colloques, des publications, des lançements, des entrevues, des prix ou honneurs, etc. Finalement, les chargés de cours de tous les horizons sont invités à enrichir le site Web en y inscrivant leur contribution à l'enseignement universitaire. Ils n'ont qu'à remplir le formulaire de la page d'accueil du site. La campagne a été relancée en novembre 2011, avec l'ajout de deux nouveaux porte-paroles et l'actualisation de la page Web. Nous croyons sincèrement que cette campagne permet de mieux faire connaître les chargées et chargés de cours et de faire

reconnaître leur apport professionnel aux missions des universités. En mars 2012, la page Facebook compte près de 125 adeptes.

## 3 TRAVAUX ET RÉFLEXIONS

### ■ ■ Conjoncture politique

En plus des travaux liés à la négociation regroupée, le Regroupement université a travaillé à alimenter la réflexion sur divers dossiers imposés en quelque sorte par la conjoncture politique. Celui de la gouvernance dans les universités a transcendé tous les autres et a traversé les trois années du mandat. Les discussions et analyses du Regroupement ont également porté sur le financement des universités, la présence grandissante du secteur privé dans les universités et l'assurance qualité.

En juin 2009, la gouvernance dans les universités fait déjà l'objet de discussions au sein du Regroupement. En effet, un premier projet de loi (n° 107) avait été déposé en 2008, pour être remplacé en 2009 par le projet de loi n° 38. Les audiences de la Commission de l'éducation ont lieu pendant l'été. La FNEEQ y dépose un mémoire et, lors de la première réunion du Regroupement, les syndicats échangent de l'information et sont invités à effectuer du démarchage politique auprès de leur député provincial. La Table des partenaires universitaires réclamera le retrait du projet de loi et la tenue d'états généraux sur l'éducation. Le projet de loi est mis en veilleuse au cours de l'automne.

En décembre 2009, le Regroupement discute de la question de la qualité de l'enseignement et songe à organiser une journée de réflexion préalable aux éventuels états généraux afin de peaufiner son discours sur la qualité de l'enseignement offert par les chargés de cours. Un comité de travail est alors formé.

En janvier 2011, un projet d'états généraux organisés par la Table des partenaires se précise. Le Regroupement décide alors de former un autre comité de travail, qui réfléchira aux orientations de ces éventuels états généraux et aux thèmes qui pourraient y être discutés. Le fruit de ce travail est ensuite ramené au Regroupement, qui poursuit la réflexion. Un document portant sur les positions du Regroupement à l'égard de l'enseignement universitaire et de la place des chargés de cours est déposé à la réunion de mai. On y traite

30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012

ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER

également des problèmes liés à l'instrumentalisation des universités, de la concurrence entre les établissements, de la délocalisation et de l'accessibilité.

Localement, les syndicats suivent également de très près les tendances des établissements quant à la gouvernance. Même si le projet de loi n'est plus à l'ordre du jour, on voit certaines universités adopter des orientations qui vont dans le sens de son contenu. Des mémoires à cet effet sont déposés à l'interne par le CUCEPTFU en mai 2011 et par le SCCCUL en décembre de la même année.

Dans un autre ordre d'idées, le Regroupement université s'est penché sur la question du financement des universités, notamment sur les distinctions entre le sous-financement et le mal-financement, avec l'aide de Philippe Hurteau, alors conseiller au Service de recherche de la CSN, qui a présenté le résultat de sa recherche sur cette question à la rencontre de février 2011.

Le Regroupement a également contribué à la réflexion du Comité école et société dans le cadre de son enquête portant sur la présence du secteur privé dans les universités, qui mènera au dépôt d'un rapport au Conseil fédéral de décembre 2011.

Pour conclure sur le volet politique, mentionnons que des échanges au Regroupement ont permis d'alimenter la réflexion en vue de la production par la Fédération d'un mémoire portant sur l'assurance qualité dans le cadre d'une consultation du Conseil supérieur de l'éducation en décembre 2011.

## ■ ■ Profession enseignante

En plus de ses travaux portant sur la qualité de l'enseignement, le Regroupement s'est penché sur d'autres thèmes liés plus directement à la profession enseignante. Afin de mieux orienter ses travaux, il a d'abord commandé à un consultant externe une enquête auprès de l'ensemble des membres représentés par ses syndicats. Il souhaitait obtenir ainsi un portrait de leurs caractéristiques sociodémographiques et de leurs perceptions à l'égard de leurs conditions de travail et de leur profession. Reçus en juillet 2010, les résultats de cette enquête ont permis de mieux connaître les attentes des membres, par établissement mais aussi collectivement, et ont servi d'assise à la suite des travaux du Regroupement.

La question de la formation à distance a été discutée plus d'une fois, étant entendu que son développement, par ailleurs inégal selon les établissements, touche directement les tuteurs et les chargés de cours. Ce sujet a été abordé sous différents aspects, les échanges permettant de mieux comprendre les différentes façons de faire. Un constat clair se dégage des analyses du Regroupement : *un cours, c'est un cours*, peu importe qu'il soit donné en salle ou à distance. Les droits des tuteurs et des chargés de cours prévus aux conventions collectives doivent donc s'appliquer.

Le thème de l'évaluation des enseignements est également un thème qui est revenu à quelques reprises, compte tenu des modifications que plusieurs établissements comptaient apporter ou ont apporté à leur politique institutionnelle. En effet, l'évaluation traditionnelle, faite par les étudiants en classe à la fin du trimestre, est en voie d'être remplacée, ou l'a déjà été dans certains cas, par une évaluation en ligne. Cette nouvelle procédure exige la plus grande de vigilance de la part des syndicats afin d'éviter certaines dérives appréhendées. Il est apparu que ces derniers doivent agir à deux niveaux : en plus de faire respecter leur convention collective, ils doivent avoir voix au chapitre dans les comités qui travaillent sur cette question. En outre, les échanges ont également porté sur une revendication des étudiants concernant l'obligation d'ajouter une évaluation formative en cours de trimestre. Pour le Regroupement, cette deuxième évaluation doit demeurer facultative, au choix de l'enseignant.

La question de la propriété intellectuelle et des droits d'auteur a aussi fait l'objet d'échanges au Regroupement. Celui-ci s'est attardé à un volet qui touche plus particulièrement les enseignants : la propriété des documents produits par ces derniers dans le cadre de leur travail, particulièrement ceux mis à la disposition des étudiants sur une plateforme informatique. En février 2012, une sentence arbitrale rendue par M<sup>e</sup> Denis Gagnon dans un dossier du Syndicat des chargés de cours de l'Université Laval a alimenté la discussion.

Le Regroupement s'est aussi attardé à l'organisation des supervisions de stages, qui est fort différente d'un établissement à l'autre. Il appert qu'il s'agit d'un dossier préoccupant pour plusieurs syndicats, la préservation des droits des membres étant parfois difficile à vérifier, surtout dans le secteur des sciences de l'éducation.

## ■ ■ Conditions de travail

Certains dossiers liés aux conditions de travail ont également été traités en Regroupement. Notons entre autres choses les questions du régime syndical et des protections sociales, particulièrement l'assurance invalidité de longue durée et le régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec.

Dans ce dernier cas, un comité du Regroupement a été formé en décembre 2010 afin d'analyser différentes avenues de bonification du régime. Avec le soutien de Lise Pomerleau, conseillère à la FNEEQ et de Pierre G Lachance, conseiller au Service des relations du travail de la CSN, le comité a proposé au Regroupement de mettre sur pied un régime hybride en ajoutant un volet à prestations déterminées au régime actuel, qui est à cotisation déterminée. Le Regroupement a convenu de consulter les participants au régime afin de valider cette option. Le comité a préparé tous les documents afférents à cette consultation et à des séances d'information. La consultation était prévue pour mars 2012; cependant, compte tenu du mouvement de grève des étudiants, le Regroupement a préféré reporter cette consultation.

Pour ce qui est du dossier des assurances, la plateforme commune de négociation prévoit *d'assurer aux chargées et chargés de cours une protection en cas d'invalidité ET (d') assurer la même protection aux officiers syndicaux*. À ce jour, seul le Syndicat des tutrices et des tuteurs de la Télé-Université jouit d'une telle protection, depuis novembre 2011. Cependant, à la suite de règlements de négociations, quatre syndicats ont amorcé des discussions avec la FNEEQ et *La Capitale* pour se joindre aux polices d'assurance invalidité de courte et de longue durée de la Fédération. Des rencontres avec les employeurs ont également eu lieu. Ces travaux se poursuivront dans le prochain mandat et les syndicats qui négocieront devraient s'ajouter à ceux déjà en pourparlers.

## 4 MILITANTISME ET DÉVELOPPEMENT DES SOLIDARITÉS

### ■ ■ Militantisme

Au cours des trois dernières années, les syndicats du Regroupement université sont demeurés fidèles à leur réputation de syndicats engagés, au-delà des revendications liées aux conditions de travail de leurs membres. En plus des dossiers préalablement mentionnés, ajoutons leur intérêt à développer des façons de faire leur permettant de mieux informer leurs membres de leurs activités et de leurs prises de position. La plupart d'entre eux se sont dotés de sites Web ou ont mis à jour ceux qui étaient déjà en ligne, mais ils ont également manifesté un intérêt grandissant pour les médias sociaux. À cette fin, une formation sur le thème de la communication sur le Web social leur a été offerte en avril 2011. Elle leur a permis de mieux comprendre les changements que ces médias introduisent dans les communications des organisations, de saisir les avantages et les inconvénients de leur utilisation et, surtout, de bien cerner leurs besoins à cet égard.

Dans un autre ordre d'idées, les syndicats ont montré un intérêt certain pour la tournée précongrès organisée par la FNEEQ. Toujours soucieux de participer activement aux débats et aux orientations de la Fédération, ils ont répondu en grand nombre à l'appel. Chaque fois, les échanges ont été fort intéressants et fructueux.

Cet intérêt pour la participation aux réflexions instituées par la FNEEQ s'est également manifesté dans le cadre de la mise à jour de la plateforme en éducation de la CSN. Encore une fois, les syndicats du Regroupement université ont participé activement aux débats à la fois lors de la journée de réflexion organisée par la CSN en mars 2011 que lors de la journée d'échanges sur le projet de plateforme organisée par les fédérations concernées en janvier 2012.

### ■ ■ Développement des solidarités

Si l'on voulait faire un relevé exhaustif des débats et des actions du Regroupement université en matière de solidarité intergroupes, qui s'ajoutent aux gestes de solidarité envers les syndicats du Regroupement en négociation ou envers les autres syndicats en lutte, la liste serait longue. Mentionnons ici seulement quelques exemples.

*30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012*

**ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER**



D'abord, tout au long du mandat, les réflexions du Regroupement ont constamment alimenté les débats de la Table des partenaires universitaires, dont le *leadership* est assumé par Marie Blais. Pensons notamment au dossier de la gouvernance, ou à ceux du financement des universités et de la hausse des droits de scolarité.

Il en est de même pour la COCAL, dont le IX<sup>e</sup> colloque avait lieu à Québec en 2010. Non seulement le Regroupement a discuté des thèmes en soutien aux collègues de l'Université Laval et du comité organisateur, mais plusieurs membres des syndicats ont assisté au colloque et ont présenté des communications. En outre, en préparation de la prochaine rencontre qui aura lieu à Mexico en août 2012, le Regroupement a également été mis au jeu.

À l'hiver 2012, c'est évidemment la lutte des étudiants contre la hausse des droits de scolarité qui est au centre des actions de mobilisation du Regroupement. En plus de l'échange d'information sur ce qui se passe dans chacun des établissements, le Regroupement a démontré concrètement son appui aux étudiants en participant, lors de sa réunion du 23 février, à la manifestation qui avait lieu le même jour à Montréal. Les syndicats ont réitéré leur soutien lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mars à Québec, où le président du SCCCUL, Puma Freytag, a pris la parole, ainsi qu'à la grande manifestation nationale du 22 mars. Pour les syndicats du Regroupement université, cette lutte dépasse largement les questions économiques. Il s'agit d'une bataille pour l'accessibilité à l'éducation, pour une société plus juste. En fait, il s'agit ni plus ni moins de l'avenir du Québec dont il est question. C'est pour ces raisons que les syndicats se sont investis dans leur milieu en assumant souvent le *leadership* des prises de position et des actions intersyndicales.

## 5 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Bien que la négociation regroupée ait marqué la durée du mandat 2009-2012, le Regroupement a mené des réflexions sur divers thèmes imposés soit par la conjoncture politique, soit par les conjonctures locales. Ses syndicats ont de plus répondu *présents* lorsqu'il s'agissait de participer aux débats sur les orientations de la Fédération et de la CSN. Ils ont également milité activement pour poser les enjeux, défendre leurs positions et appuyer les causes qui leur semblent justes, aux côtés d'autres groupes issus du milieu universitaire, et ce, sur le plan local, national et même international par le biais de la COCAL.

Comme rien n'est jamais terminé, le mandat 2012-2015 s'annonce tout aussi chargé. Le cycle de négociation regroupée se poursuivra avec le SCCCUL, le STTTU, l'AGSEM, le SCCCUQAC et le SCCCUQAT. En outre, un nouveau cycle s'amorcera en 2013. Le Regroupement devra donc non seulement faire le bilan du cycle actuel, mais discuter de ses orientations et préparer un nouveau projet de plateforme commune. Le dossier de la campagne de visibilité fera inévitablement partie de ce bilan, qui décidera de la poursuite ou non de ce projet.

Bien sûr, les réflexions sur plusieurs thèmes devront se poursuivre, qu'on pense seulement aux enjeux liés à la profession enseignante ou à ceux liés à la conjoncture politique. D'ailleurs, une élection provinciale viendra ponctuer ce mandat et nous pouvons déjà présumer que le Regroupement en profitera pour clamer alors haut et fort ses revendications, notamment celle concernant la tenue d'états généraux sur les universités. Plus concrètement, deux dossiers devraient toutefois voir leur aboutissement : celui du régime de retraite des chargés de cours de l'Université du Québec et celui de l'assurance invalidité de longue durée.

Dans un autre ordre d'idées, nous croyons que la Regroupement devra demeurer vigilant concernant la présence de plus en plus visible du secteur privé dans les universités ainsi que les modifications envisagées à la gouvernance des universités. Dans ce dernier cas, même si le projet de loi est actuellement sur la glace, nous craignons que ses visées soient tout de même atteintes à la pièce, par le biais de diverses modifications aux politiques et règlements institutionnels. Par ailleurs, le projet de loi pourrait être remis à l'ordre du jour des travaux parlementaires n'importe quand.

Il nous semble également que la coordination du Regroupement et les syndicats devront continuer à assister aux auditions des établissements universitaires devant la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, comme ils le font depuis maintenant quelques années. En plus de nous faire profiter d'une mine de renseignements, cette présence nous fait connaître et démontre aux membres de la Commission ainsi qu'aux administrateurs des établissements notre intérêt pour l'ensemble de la chose universitaire. Dans ce cadre, il sera intéressant de réfléchir à de nouveaux modèles de reddition de compte pour les universités.

Il va sans dire qu'au cours des années qui viennent, il sera essentiel que Regroupement continue d'entretenir ses relations avec les autres groupes issus du milieu universitaire et poursuive le développement des solidarités, particulièrement avec les étudiants.

Finalement, nous croyons que les conjonctures locales et nationale nous pousseront à élargir notre questionnement et notre analyse sur des sujets que le Regroupement a jusqu'ici peu explorés, entre autres choses la question des chargées et chargés de cours et de la recherche. Il serait en outre pertinent d'examiner l'état de la profession et les perspectives pour les chargées et chargés de cours en regard notamment de la reconnaissance, de l'intégration et de l'appartenance. Bref, un menu copieux, qui exigera rigueur et disponibilité, deux qualités qui ne font pas défaut aux syndicats du Regroupement université.

*30<sup>e</sup> Congrès - 29 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012*

**ENSEIGNER • MILITER • PROGRESSER**